

ADHÉSION 2020-2021

Nom
 Nom de jeune fille
 Prénom
 Date de naissance
 Adresse
 Code postal Ville
 Tel. fixe Tel. portable
 Adresse mail :

JE CALCULE MA COTISATION

échelon : tarif : quotité :

Cotisation : **quotité x tarif =**

Je choisis le mensuel papier du SNETAA-FO :

☐ **OUI + 25 €** (pour frais de traitement et de port)

☐ **NON** (merci de bien indiquer votre adresse mail) **TOTAL : €**

VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

☐ Hors Classe ☐ Classe Normale ☐ Retraité

☐ Stagiaire ☐ Classe exceptionnelle

☐ PLP

☐ AED/EAP/AESH

☐ Professeur Contractuel

☐ CPE

☐ Sans solde

☐ DDFPT

Discipline

☐ Autre

VOTRE ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE 2020/2021

☐ Lycée Professionnel

☐ SEGPA (Collège)

☐ Lycée Polyvalent (SEP)

☐ EREA

☐ Autre

Nom d'Établissement :

Ville :

Académie :

À retourner dûment complétée et accompagnée de votre chèque au SNETAA-FO 24 rue d'Aumale, 75009 Paris

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Ma cotisation est un paiement récurrent qui sera prélevé le 1^{er} du mois. Je suis libre de modifier, suspendre ou arrêter ce prélèvement à tout moment.

COMPTE À DÉBITER

IBAN - IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE BANCAIRE

BIC - CODE D'IDENTIFICATION BANCAIRE

Le code BIC peut contenir 8 ou 11 caractères.

Fait à :

Le

Nom et adresse du créancier :

SNETAA-FO, 24 rue d'Aumale - 75009 Paris
 N° Identifiant Créancier (ICS) : FR23ZZZ540565

SIGNATURE (obligatoire) :

VOUS ÊTES ÉLIGIBLE À L'OFFRE DE PARRAINAGE ? PROFITEZ-EN MAINTENANT !

L'IDENTITÉ DU PARRAIN (FACULTATIF)

Nom

Prénom

Académie

Code de parrainage*

Le code de parrainage est un code unique adressé par e-mail à chaque adhérent du SNETAA-FO durant l'année 2020-2021. Si votre parrain ne l'a pas reçu, demandez lui de contacter le SNETAA-FO par email à communication@snetaa.org ! **Ne peut être parrainé toute personne ayant été adhérent au SNETAA-FO après septembre 2019. Le nouvel adhérent doit être titulaire en activité.**



En signant ce formulaire mandat, vous autorisez le SNETAA-FO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions du SNETAA-FO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus vite dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Sauf avis contraire de votre part, la cotisation sera renouvelée en 12 mensualités de septembre à août. Le nombre de prélèvements dépendra de la date d'adhésion. Ex : si vous adhérez en janvier, la cotisation complète sera prélevée de février à août, en sept fois.

TARIF MÉTROPOLE

Éch.	Classe normale	Hors classe	Classe exceptionnelle	Non-titulaires
------	----------------	-------------	-----------------------	----------------

1	127 €	245 €	293 €	Indice	Cotisation
2	175 €	265 €	308 €	moins de 450	81 €
3	181 €	276 €	320 €	de 450 à 500	111 €
4	200 €	297 €	336 €	de 500 à 700	137 €
5	208 €	314 €		au delà de 700	160 €
6	214 €	326 €		Cotisations Uniques Sans solde 29€ AED/EAP/AESH 49€ Stagiaires 99€ Retraités titulaires 135€ Retraités contractuels 49€	
7	225 €	332 €			
8	236 €				
9	250 €				
10	269 €				
11	285 €				

POURQUOI SOUTENIR NOS ACTIONS ?

Une cotisation annuelle au SNETAA-FO de 127 € ne vous coûte finalement que 43,18 € après déduction fiscale, soit 3,60 € par mois ! C'est l'équivalent de 4 baguettes de pain !

3,60 € =



Un syndicat, c'est comme la santé, on en prend soin !
 Alors, **ADHÉREZ AU SNETAA-FO !**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le SNETAA-FO. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : snetaanat@snetaa.org

OPÉRATION SPÉCIALE

Parrainage Militant

- POUR LE PARRAIN - (DÉJÀ ADHÉRENT)

40€ DE RÉDUCTION
SUR SON ADHÉSION 2021-2022,
40€ PAR FILLEUL CUMULABLE DANS LA
LIMITE DU COÛT DE SON ADHÉSION

LE PARRAIN REÇOIT SON CODE
DE PARRAINAGE PAR MAIL ET EN
FAIT PROFITER SES COLLÈGUES

LE PARRAIN DOIT ÊTRE À JOUR
DE COTISATION

LE PARRAIN PEUT CUMULER LES
PARRAINAGES DANS LA LIMITE
DU COÛT DE SA COTISATION
2021-2022

- POUR LE FILLEUL - (NOUVEL ADHÉRENT)

40€ DE RÉDUCTION
SUR SON ADHÉSION 2020-2021

OFFRE VALABLE POUR TOUT
NOUVEL ADHÉRENT TITULAIRE
EN ACTIVITÉ N'AYANT JAMAIS
ADHÉRÉ AU SNETAA OU N'AYANT
PAS ADHÉRÉ PENDANT LES DEUX
DERNIÈRES ANNÉES

LE FILLEUL UTILISE
LE CODE DU PARRAIN
LORS DE SON INSCRIPTION ET
PROFITE D'UNE RÉDUCTION
IMMÉDIATE DE 40€ SUR
SA COTISATION
2020-2021

Tous ensemble avec le

metaa

FO

SYNDIQUEZ-VOUS!

VALABLE JUSQU'AU 30 JUIN 2021